La CNT – FTE dénonce le climat délétère qui s'est installé au sein de l'Éducation nationale depuis les 7, 8 et 9 janvier derniers.

Un professeur de philosophie à Poitiers, un professeur d'arts plastiques à Mulhouse… ont été suspendus suite à des dénonciations de parents. Certains rectorats encouragent le signalement d'élèves qui tiendraient des propos « déplacés ». Ailleurs encore, ce sont des animateurs qui ont été mis à la porte pour n'avoir pas respecté la minute de silence.

Il est pour le moins inquiétant de voir la délation et l'exclusion se déployer en lieu et place des missions d'explication et de dialogue qui devraient prévaloir au sein de l'Éducation nationale. La censure, les mises à pied et la chasse aux sorcières n'ont jamais été les marques d'une société tournée vers les libertés fondamentales. C'est toujours en leur nom que ces mêmes libertés sont supprimées : « liberté d'expression, liberté d'information, liberté de comprendre » (1) notamment.

Nous ne sommes pas dupes de ces manœuvres coercitives de diversion. Nous savons bien que les inégalités sociales, la misère et la politique de classes attisent les haines. Plutôt que d'imposer des heures de « morale républicaine », le ministère devrait donner aux élèves et aux enseignants les moyens d'apprendre dans de bonnes conditions, dans un climat de confiance et de respect de tous. Chacun doit avoir sa place, quelle que soit son origine sociale, afin de construire une société qui prenne en compte les différences. Nous savons aussi qu'au delà de l'Éducation nationale des peines de prison ont été prononcées (2). En recommandant la fermeté aux parquets, le gouvernement choisit encore d'enfermer au nom de la liberté.

De son côté, la CNT – FTE refusera toujours de revenir sur les libertés au nom de la liberté ! Nous sommes solidaires de nos collègues et élèves inquiétés pour délit d'opinion et exigeons leur réintégration immédiate. Aucune critique ou question n'est insupportable (contrairement à ce qu'a affirmé madame Vallaud-Belkacem). La liberté d'expression comprend et se nourrit de ces dernières pour alimenter le débat, la démocratie, l'expérience de la vie collective. Nous savons bien qu'aucune prison ni aucune exclusion n'ont jamais été un remède à quoi que ce soit. Il est temps d'en finir avec les politiques répressives et sécuritaires. La liberté ne souffre aucune exception.

(1)Le président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone (PS) et les chefs de file de tous les groupes politiques ont appelé mercredi 7 janvier 2015 à « l'union nationale » pour « défendre la liberté sous toutes ses formes » : « L'union nationale doit se faire autour de l'affirmation de valeurs et principes au fondement de notre République : la liberté sous toutes ses formes, et notamment la liberté d'expression, la liberté d'information, la liberté de comprendre, la laïcité. »
(2)Au 20 janvier, sur les 251 procédures judiciaires liées aux attentats de Charlie Hebdo, 117 concernent des affaires d'apologie du terrorisme et provocation. Parmi elles, au moins une vingtaine ont abouti à des peines de prison ferme.